

AVIS DE MOTION



AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Madame Dominique Lussier conseillère, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 04-2019 décrétant le traitement des élus municipaux.
- dépose le projet du règlement numéro 04-2019 intitulé Règlement sur le traitement des élus municipaux.

Copie du projet de règlement est disponible au public séance tenante et au bureau municipal ainsi que sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Barnabé-Sud ce 8 mai 2019

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière